



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE DE DESTRUCTION A TIR D'ANIMAUX NUISIBLES- année 2023Je soussigné·e (prénom, nom) demeurant·e à (adresse complète) E-mail @ N° de téléphone

agissant en qualité de Propriétaire Fermier Délégué du propriétaire Délégué du fermier

Dans le cas d'une délégation, joindre impérativement une copie de la délégation. (un modèle vous est proposé au verso)

sur la commune de (faire une demande par commune)sollicite une **autorisation de destruction à tir** des espèces ci-dessous :

Espèces	choix	Périodes possibles en 2023	NATURE de(s) la culture(s) menacée(s) ou MOTIF détaillé des dégâts (annexer les précisions)	Localisation : Liste des parcelles cadastrales ou lieu dit avec surface correspondante
fouine	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars	obligatoire <input type="text"/>	
corbeau freux et corneille noire	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} avril au 10 juin	obligatoire <input type="text"/>	
chien viverin	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} septembre		
vison d'Amérique	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} septembre		
raton laveur	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} septembre		
bernache du Canada	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars		
pie bavarde (selon les cantons autorisés)	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} avril au 10 juin	obligatoire <input type="text"/>	
Ragondin		Du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} septembre		
étourneau sansonnet (selon les cantons autorisés)	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} septembre	obligatoire <input type="text"/>	
renard	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} septembre	protection de l'élevage avicole de <input type="text"/>	

surface totale haJe demande l'autorisation de m'adjoindre pour ces destructions tireurs : (nom, prénom et adresse postale)M./Mme M./Mme M./Mme M./Mme M./Mme suite à annexer**Je m'engage à adresser à la Fédération départementale des chasseurs, pour le 30 septembre 2023 au plus tard, un compte-rendu (même nul) des destructions réalisées.**A le Signature**ATTESTATION DU MAIRE DE LA COMMUNE à recueillir avant l'envoi de la demande à la DDT**Le Maire de la commune de atteste la qualité du demandeur ci-dessus.

(Date, Signature et cachet de la Mairie)

L'attestation de la mairie peut prendre la forme d'un mail émis de l'adresse mail officielle de la mairie à destination du service chasse de la DDT**Demande à adresser à** DDT/ABER/NERF/Chasse _ C.O. 60025 _ 54035 NANCY Cedex **ou** ddt-foret-chasse@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Modèle de délégation de destruction à tir d'animaux classé susceptibles d'occasionner des dégâts par arrêté ministériel ou préfectoral.

Département de Meurthe-et-Moselle – année 2023

Ce document doit être rempli par le détenteur du droit de destruction

Je soussigné·e, Mme, M. :

Propriétaire ou fermier·e sur la commune de :

- Délègue mon droit de destruction des animaux nuisibles sur mes propriétés :

parcelles ou lieux dit	Surfaces

- durant la période autorisée aux personnes désignées par mes soins dans le tableau ci-dessous :

nom, prénom	domicile

fait à
signature

le / /

NB : un exemplaire doit être remis à chaque délégataire désigné, et l'original conservé par le détenteur de l'autorisation.